AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (7)ItemJean-Baptiste André Godin à André Lecoq de Boisbaudran, 9 mai 1865

Jean-Baptiste André Godin à André Lecoq de Boisbaudran, 9 mai 1865

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (7)
Collation1 p. (495r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à André Lecoq de Boisbaudran, 9 mai 1865, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 20/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/43273

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction9 mai 1865
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireLecoq de Boisbaudran, André (1831-1868)
Lieu de destinationParis

Description

RésuméSur la séparation des époux Godin-Lemaire. Jean-Baptiste André Godin fait parvenir à Lecoq de Boisbaudran une dépêche indiquant que le tribunal de Vervins est compétent pour se prononcer sur la liquidation de la communauté de biens et sur la nomination de notaires. Il demande conseil à Lecoq de Boisbaudran ainsi qu'à Jules Favre.

Mots-clés

Consultation juridique, Procédure (droit) Personnes citées

- Favre, Jules (1809-1880)
- Oudin-Leclère, Louis (1803-1885)

Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 15/09/2022 Dernière modification le 26/04/2023